



La lettre FSU du Comité Technique n°2

Deuxième réunion du CT le 3 février 2012

Chers collègues,

la FSU est en deuil. Jean-Marc Douillard est décédé le 4 février. Jean-Marc était chercheur au CNRS, membre de son conseil scientifique. Il était également notre représentant au CTP jusqu'en novembre 2011. Moteur d'idées et serviteur de son syndicat, il était l'âme du SNCS à Montpellier.

C'est donc avec une profonde tristesse mais aussi avec détermination que nous continuons à œuvrer dans les différents conseils.

Le Comité Technique de l'Université Montpellier 2 s'est réuni pour la deuxième fois le 3 février 2012. Il ne s'agit pas ici de faire un compte rendu exhaustif de nos débats mais de faire part de nos avis sur les points principaux traités en CT.

Mise en œuvre de la loi relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels de la fonction publique :

La présidence nous informe sur cette loi dite de CDIisation. La loi est en discussion à l'Assemblée Nationale (votée au Sénat). Elle prévoirait un accès à CDI pour certains CDD de la Fonction Publique sous condition de 6 ans d'ancienneté dans les 8 dernières années. Les universités ont reçu des consignes du ministère pour mettre en œuvre cette loi (non encore votée !) et régler les cas avant le 30 juin. L'enquête sur la base des 8 dernières années montre que 11 personnes seraient CDIisables. La CDIisation coûtera forcément à l'UM2 car il faudra introduire une évolution voire une reconstitution de carrière et passer de 10 à 12 mois de salaire. Notre organisation syndicale demande un plan de résorption de la précarité et pour ne pas que les CDD et CDI se multiplient et que de vrais postes de fonctionnaires soient créés. Pour nous, cela fait partie des enjeux importants auquel les universités auront à répondre.

Avis sur la lettre de cadrage relative à l'avancement de grade des EC (nouvelle délibération comme suite à l'avis défavorable unanime du CT précédent):

Lors de la séance du 16 janvier 2012, le CT avait émis un avis unanime défavorable sur cette procédure (voir lettre FSU du CT n°1). La présidence était donc dans l'obligation de resoumettre un texte à l'avis du CT. Le même texte a été reproposé avec les mêmes défauts : phase locale complexe et s'apparentant à un concours, phase nationale dans laquelle s'immisce l'avis local... La présidence propose alors de faire des amendements en séance ce qui est contraire au rôle du CT qui doit émettre des avis sur des textes définitifs, les CEVU, CS et CA au final étant les seuls habilités à faire ces amendements. Le CT se prononce une nouvelle fois, à l'unanimité, contre cette procédure.

Avis sur les modalités d'attribution de la PES (nouvelle délibération comme suite à l'avis défavorable unanime du CT précédent):

Lors de la séance du 16 janvier 2012, le CT avait émis un avis unanime défavorable sur ces modalités d'attribution (voir lettre FSU du CT n°1). Le texte reste le même et le CT se prononce une nouvelle fois contre à l'unanimité.

Toutefois, nous nous félicitons que la **conversion**, pour tout ou partie, **des PES en décharge de service d'enseignement** reste impossible dans notre établissement.

Plan de formation 2012 :

Le plan de l'UM2 reprend les grandes lignes des priorités ministérielles, d'où l'impression d'un accompagnement des transformations voulues par le Ministère. Budget prévisionnel : 160 k€

Vote FSU : abstention

Avis du CT : 5 contres (2 CGT, 1 SGEN-CFDT, 2 SUD), 3 abstentions (2 FSU, 1 UNSA)

Horaires et congés des personnels BIATOSS :

Les modifications proposées ne sont pas conformes à l'accord signé à l'UM2 sur les 35h et l'annualisation des services. Les heures qui n'auront pas été prises feront l'objet de CET, puis de monétisation.

Vote contre à l'unanimité des représentants du personnel.

Désannexion des écoles annexes de l'IUFM :

Les écoles annexes ont été historiquement gérées par les Ecoles Normales puis les IUFM. Elles sont des lieux privilégiés d'expérimentation pour des équipes très diverses dans tout ce qui concerne les didactiques et la pédagogie. **Ces écoles ont toute leur place dans un dispositif de formation des professeurs des écoles.**

Evidemment, ces écoles coûtent sans doute chères et c'est donc porté par des arguments exclusivement budgétaires que l'UM2 s'en débarrasserait. Nous rappelons toutefois que notre organisation syndicale a toujours alerté les dirigeants de l'UM2 sur la difficulté à intégrer budgétairement l'IUFM. Intégrer l'IUFM à l'UM2, c'est intégrer ses méthodes et ses outils. **Sur le principe, notre organisation est donc bien contre cette désannexion.**

En pratique, les personnels de ces écoles nous rapportent une situation déjà dégradée et d'importantes difficultés de fonctionnement par faute de moyens. Comme partout en France, comme conséquence de la baisse des moyens dans l'Enseignement et la formation des maîtres, ces écoles sont en fait déjà condamnées.

Vote FSU : Abstention

Avis du CT : 1 pour (UNSA), 7 abstentions (2 CGT, 2 FSU, 1 SGEN-CFDT, 2 SUD),